

LE PETIT DROMADAIRE

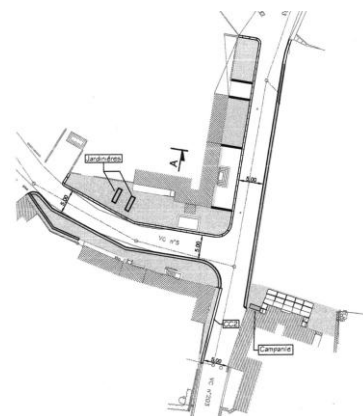
Communiqué de la Mairie

Cœur de Village

Le mur du monument aux morts a été supprimé, puis le campanile a été enlevé pour être restauré et déplacé, le « massif S^{te} Catherine » est en cours de réfection totale, les engins de terrassement sont revenus . . . les travaux de la première tranche d'aménagement du cœur de village commencent ! Pendant quelques semaines, le chantier va prendre une ampleur rappelant celui de l'assainissement collectif. Pour le mener à bien, **la circulation sera réglementée sur tout le quartier, depuis le transformateur jusqu'à la maison Guillemot, depuis le presbytère jusqu'à la maison Larruat** : il ne sera pas possible de stationner et la circulation sera parfois totalement coupée.

Une fois ce secteur terminé, comme prévu, la circulation du carrefour de la mairie à la maison Guillemot ne sera alors plus ouverte qu'aux piétons et cyclistes.

La SACER, qui s'est vue confier cette opération par la commune, est aussi attributaire du marché de réfection des voiries de la CCTER (Communauté de Communes de Treffort en Revermont). Aussi, pour assurer une bonne cohérence de chantier (et de nature de revêtement de chaussée), une inversion a été décidée dans les programmes de travaux de Drom : la réfection de la voie sera réalisée dans la foulée depuis le transformateur jusqu'au cimetière, alors que le chemin du réservoir sera reporté au programme 2007 (il subira toutefois quelques réparations pour « tenir » jusque là).



Recyclades 2006



Du 27 mai au 4 juin se déroule la 4^{ème} semaine du développement durable. A cette occasion, la Communauté de Communes de Treffort en Revermont organise deux journées de sensibilisation auprès des enfants avec, pour thème, le devenir des déchets.

L'exposition *Le village de Tritout* sera présentée à la salle des fêtes de Treffort-Cuisiat (à partir de 18 H 00, le vendredi 2 juin).



Le vendredi soir 2 juin, les enfants de la CCTER (dont les écoliers de Drom) proposeront un *spectacle de musique recyclée* à partir de 19 H 00.



Dans le même cadre, le C.E.T. de la Tienne (Centre d'Enfouissement Technique) organise une **journée portes ouvertes**, le samedi 3 juin, de 9 H 00 à 16 H 00.

Nuisances sonores



L'arrivée des beaux jours et des travaux de printemps nous amène encore à rappeler la réglementation en matière de bruit :

En cas de bricolage et de jardinage, les tondeuses à gazon, les motoculteurs et autres engins bruyants ne sont autorisés que :

Jours ouvrables : de 8 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 30

Samedis : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00

Dimanches et jours fériés : de 10 H 00 à 12 H 00

A l'agenda

Le lundi 5 juin à 10 H 30, pèlerinage de Pentecôte à Notre Dame des Conches.



Le vendredi 9 juin, l'union musicale de Ceyzériat répétera ses œuvres dans la cour de l'école de Drom (à la salle des fêtes en cas de mauvais temps) : **les auditeurs sont les bienvenus !**



Ecole

Avec la participation des élèves passés et présents de la classe unique de Drom, Margaret Steel expose ses dessins et

aquarelles d' *Une Classe Très Unique,*



du 10 au 30 juin 2006, à l'Office du Tourisme de la Communauté de Communes (Ferme de Condal, à Saint Etienne du Bois).



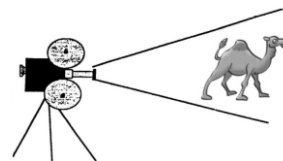
Cinéma

Lundi 19 juin : *Le nouveau monde*, film américain de Terrence Malick, sorti en février 2006; durée 2 H 20.

En 1607, trois navires anglais abordent au nord de l'Amérique ; les marins découvrent l'existence d'un peuple indigène. Après une période plutôt amicale d'observation réciproque, le conflit des cultures entraîne les deux communautés vers des luttes guerrières sanglantes. Le capitaine Smith et la belle Pocahontas vivent alors un amour impossible.

Adultes : 3 € - Moins de 12 ans : 1,5 €

Le 10 juillet, *Les bronzés 3, amis pour la vie*, sera le dernier film de la saison.



Grandes manœuvres

Les prochains stages feux de forêt organisés par le Service Départemental d'Incendie et de Secours auront lieu **du 6 au 9 juin** et **du 19 au 24 juin** : ils occasionneront des déplacements de véhicules sur notre secteur.

Traitement des eaux usées

Le réseau de collecte des eaux usées n'est destiné à recevoir que les effluents provenant des cuisines, salles de bains et W.C. : en aucun cas il ne doit y être déversé des hydrocarbures (les raccordements d'eaux pluviales sont aussi interdits). De plus, certains déchets indésirables sont retrouvés à la station d'épuration où ils provoquent des gênes dans le circuit de traitement. Ainsi, les préservatifs, les protections féminines et leurs emballages ne doivent pas être jetés dans les cuvettes de W.C. mais dans la poubelle traditionnelle.